

La dissertation de géopolitique

LA DISSERTATION DE GÉOPOLITIQUE

Méthode et connaissances pour
les concours et l'enseignement

Bénédicte Ourbak



Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

ISBN : 978-2-13-089494-0

Dépôt légal – 1^{re} édition : 2026, septembre

© Presses Universitaires de France, 2026
5, allée de la 2^e DB, 75015 Paris

Sommaire

Introduction	17
--------------------	----

Première partie COMMENT DISSERTER : CE QUE LE CORRECTEUR CHERCHE À VOIR

Pourquoi évaluer les candidats sur une dissertation ?	21
Un détour par la philosophie	22
Quelle application en garder en géopolitique ?	23

Chapitre 1 • L'introduction : comprendre la question, montrer qu'on l'a comprise	25
Introduction	25
Question 1 (accroche) : pourquoi le sujet porte-t-il sur ce thème ? ..	26
Question 2 (définitions) : pourquoi le sujet est-il formulé ainsi ?	30
2.a. Quel est le sujet de mon sujet ?	31
2.b. Quels sont les mots qui constituent le sujet ?	31
2.c. Que veut dire le sujet formulé ainsi ?	38
Question 3 (problématique) : quel est le problème posé par ce sujet ?	40
Conclusion	43

Chapitre 2 • La forme : communiquer ses idées de façon efficace	47
Introduction	47
Comment structurer sa pensée en trois parties ?	48
Comment choisir son plan en fonction du sujet ?	49
Comment annoncer son plan ?	53

Comment faire apparaître visuellement que la copie est structurée ? .	56
Comment présenter ses idées ?	57
Choisir ses sous-parties	58
Construire un paragraphe argumentatif	62
Rédiger une copie agréable à lire	64
Comment conclure son propos	67
 Chapitre 3 • Le fond : montrer la maîtrise des éléments attendus sur le sujet	71
Introduction	71
Montrer que la réflexion attendue dans les matières au programme est maîtrisée	72
En histoire : intégrer la perspective historique	72
En géographie : penser l'espace	76
Montrer la mobilisation d'une variété d'éléments à l'appui de l'argumentation	78

Deuxième partie CE QU'IL FAUT POUR DISSERTER

L'Occident en recomposition. Le déclin relatif d'un bloc autrefois hégémonique	93
 Chapitre 4 • Mars en déclin relatif : l'hyperpuissance américaine contestée	99
Les enjeux contemporains	101
Le retour d'une Amérique qui inquiète	101
Une puissance sous tension	102
Un pivot asiatique inachevé	103
L'innovation technologique au cœur de la recomposition de la puissance américaine	104
Inscrire l'espace dans le temps long	105
De la puissance continentale à l'entrée contrainte dans l'ordre mondial (1913-1945)	107

Les États-Unis au cœur du monde bipolaire (1945-1991)	109
Le moment unipolaire et ses contradictions (1990-milieu des années 2010)	111
La recomposition de la puissance américaine face à la rivalité chinoise	114
Comment utiliser ces dates pour borner un sujet ?	115
Structurer géographiquement l'espace	115
Un État-continent exceptionnellement doté en ressources	115
Un espace fédéral où la géographie politique structure la puissance ..	117
« Les États-Unis hors des États-Unis »	118
Lire l'espace au prisme des grands champs géopolitiques	118
Les ressources	118
Populations et besoins vitaux	121
Architectures du monde globalisé	124
Dérèglements planétaires	135
Contrôle et recomposition des espaces	137
Défense, conflictualité et nouvelles formes de puissance	143
Mettre en forme les dynamiques de puissance	147
Résumé du profil de puissance et des stratégies suivies	149
 Chapitre 5 • De Vénus à Hermès : l'Europe contrainte à la puissance ..	 151
Les enjeux contemporains	154
Le retour de la guerre sur le continent	154
Le risque d'un décrochage économique	156
Une Europe vieillissante	158
L'ambiguïté constitutive du projet européen	159
Inscrire l'espace dans le temps long	161
De l'âge d'or à la dévastation (fin XIX ^e siècle-1945)	162
De la reconstruction à la prospérité : l'Europe occidentale au cœur du second XX ^e siècle (1945-1991)	166
L'Europe de l'après-guerre froide : l'illusion d'une puissance post-historique (1989-2005)	169
Une Europe fragilisée par les crises du début du XXI ^e siècle	170

Comment utiliser ces dates pour borner un sujet ?	173
Structurer géographiquement l'espace	174
Une Europe aux frontières incertaines	174
Un espace de forte densité étatique et de fragmentation politico-culturelle	175
Une Europe différenciée : « Europe à plusieurs vitesses » et cercles concentriques	176
Les frontières évolutives du projet européen	177
Lire l'espace au prisme des grands champs géopolitiques	180
Les ressources	180
Populations et besoins vitaux	184
Architectures du monde globalisé	189
Dérèglements planétaires	198
Contrôle et recomposition des espaces	200
Défense, conflictualité et nouvelles formes de puissance	205
Mettre en forme les dynamiques de puissance	211
Résumé du profil de puissance et des stratégies suivies	213
 Chapitre 6 • La puissance française : le rayonnement sans leadership ? ..	215
Les enjeux contemporains	217
Jusqu'où la France peut-elle peser seule ?	217
Le « modèle social français » face à la mondialisation	218
Fractures territoriales et identitaires : une République « une et indivisible » en question	221
Transition écologique et réindustrialisation : décarbonation et compétitivité	222
Inscrire l'espace dans le temps long	223
Les guerres mondiales : puissance victorieuse mais diminuée (1914-1945)	225
Les Trente Glorieuses : apogée du modèle français (1945-1973)	226
Crise du modèle et recompositions (années 1970-début des années 2000)	229
La France au XXI ^e siècle : une puissance en quête de réinvention	231

Comment utiliser ces dates pour borner un sujet ?	234
Structurer géographiquement l'espace	235
Lire l'espace au prisme des grands champs géopolitiques	237
Les ressources	237
Populations et besoins vitaux	240
Architectures du monde globalisé	242
Dérèglements planétaires	249
Contrôle et recomposition des espaces	253
Défense, conflictualité et nouvelles formes de puissance	256
Mettre en forme les dynamiques de puissance	259
Résumé du profil de puissance et des stratégies suivies	261
Le cœur du nouveau monde : l'Asie entre convergences et fractures	265
 Chapitre 7 • L'Asie, épicerie de la croissance aujourd'hui, poudrière demain ?	 269
Les enjeux contemporains	270
De l'atelier du monde au centre de gravité économique	270
Le « match du siècle » sino-indien	271
L'Indopacifique : nouvelle grille de lecture stratégique	273
L'Asie centrale : carrefour énergétique et résurgence d'un « nouveau Grand Jeu »	274
Recul démocratique et montée des nationalismes autoritaires	275
Inscrire l'espace dans le temps long	276
Irruption coloniale et modernisations forcées (XVI ^e siècle-1945)	277
L'Asie, théâtre de la guerre froide et du décollage (années 1950-fin des années 1980)	279
Intégration productive et crises de croissance (années 1990-milieu des années 2010)	280
Rivalité sino-américaine et polarisation de l'Indopacifique	281
Comment utiliser ces dates pour borner un sujet ?	283
Structurer géographiquement l'espace	284
Un continent-mosaïque structuré par de grandes aires d'influence	284
Un gradient d'alignement sino-américain	285

Une hiérarchie économique régionale intégrée mais segmentée	286
Lire l'espace au prisme des grands champs géopolitiques	286
Les ressources	286
Populations et besoins vitaux	289
Architectures du monde globalisé	293
Dérèglements planétaires	300
Contrôle et recomposition des espaces	302
Défense, conflictualité et nouvelles formes de puissance	305
Mettre en forme les dynamiques de puissance	309
Résumé du profil de puissance et des stratégies suivies	311
 Chapitre 8 • La Chine, nouvel Atlas : une hégémonie inachevée	313
Les enjeux contemporains	315
La surpuissance industrielle chinoise	315
La maîtrise des mers et des flux : sécuriser la mondialisation pour asseoir la puissance	316
Une puissance sous contraintes : fragilités internes et points de rup- ture	317
La Chine, puissance verte de demain ?	318
Le duel sino-américain : rivalité de puissance et bataille des normes .	319
Inscrire l'espace dans le temps long	321
De l'ouverture forcée à la refondation révolutionnaire (milieu XIX ^e siècle-1949)	324
De la Chine maoïste à l'ouverture contrôlée (1949-1978)	326
Réformes, ouverture économique et intégration maîtrisée à la mondia- lisation (1978-années 2000)	328
De l'intégration prudente à l'affirmation mondiale	330
Comment utiliser ces dates pour borner un sujet ?	331
Structurer géographiquement l'espace	333
Une puissance continentale structurée par une dissymétrie Est/Ouest fondatrice	333
Des périphéries peuplées de minorités	333

Les « trois Chines » : une structuration économique encore pertinente ?	334
Lire l'espace au prisme des grands champs géopolitiques	335
Les ressources	335
Populations et besoins vitaux	338
Architectures du monde globalisé	343
Dérèglements planétaires	352
Contrôle et recomposition des espaces	354
Défense, conflictualité et nouvelles formes de puissance	361
Mettre en forme les dynamiques de puissance	365
Résumé du profil de puissance et des stratégies suivies	367
 Chapitre 9 • L'Inde, géant entre tous les mondes	369
Les enjeux contemporains	370
L'ascension économique indienne : décollage réel ou croissance en trompe-l'œil ?	370
Vitrine mondiale et fragilités de masse : les contrastes indiens	371
Les ambitions mondiales d'une puissance encore contestée dans son espace régional	372
« La plus grande démocratie du monde » à l'épreuve de l'illibéralisme	373
Inscrire l'espace dans le temps long	374
De la domination coloniale britannique à la partition (1757-1947) ..	375
De l'indépendance à l'épuisement du modèle nehruvien (1947-début des années 1990)	377
La libéralisation et l'insertion dans la mondialisation (à partir de 1991)	379
Le tournant Modi : recentralisation politique et reformulation du projet indien	380
Comment utiliser ces dates pour borner un sujet ?	381
Structurer géographiquement l'espace	382
Un sous-continent structuré par de fortes inégalités spatiales	382
Un espace organisé par la mousson et la contrainte hydrique	383

Un État fédéral fragmenté, entre pluralité identitaire et recentralisation nationale	384
Lire l'espace au prisme des grands champs géopolitiques	384
Les ressources	384
Populations et besoins vitaux	387
Architectures du monde globalisé	393
Dérèglements planétaires	400
Contrôle et recomposition des espaces	402
Défense, conflictualité et nouvelles formes de puissance	406
Mettre en forme les dynamiques de puissance	411
Résumé du profil de puissance et des stratégies suivies	413
L'émergence contrariée : entre espoirs du nouveau monde et persistances de l'ancien	415
 Chapitre 10 • L'Afrique sort-elle (enfin) du Grand Jeu ?	 419
Les enjeux contemporains	420
Les minerais stratégiques : levier potentiel d'autonomie ou perpétuation des dépendances liées à l'extraction ?	420
Un développement entre innovations spectaculaires et stagnations structurelles	421
Le retour de la guerre, un frein majeur aux trajectoires de développement	422
Nourrir un quart de la population mondiale	423
Le new scramble for Africa : le continent comme terrain de compétition entre puissances	424
Inscrire l'espace dans le temps long	425
La mise en dépendance coloniale (1880-1945)	426
Des indépendances politiques, mais une dépendance structurelle persistante (1960-1989)	428
La décennie du chaos (1990-2002)	431
L'« Africa Rising » entre transformations rapides et fragilités persistantes (années 2000-aujourd'hui)	434

Comment utiliser ces dates pour borner un sujet ?	436
Structurer géographiquement l'espace	438
Un continent organisé par des gradients écologiques et géologiques ..	438
Un continent d'une diversité extrême	439
De grands ensembles régionaux différenciés	440
L'importance des représentations	440
Lire l'espace au prisme des grands champs géopolitiques	441
Les ressources	441
Populations et besoins vitaux	445
Architectures du monde globalisé	451
Dérèglements planétaires	461
Contrôle et recomposition des espaces	464
Défense, conflictualité et nouvelles formes de puissance	469
Mettre en forme les dynamiques de puissance	473
Résumé du profil de puissance et des stratégies suivies	475
 Chapitre 11 • Le Moyen-Orient, entre métamorphose et embrasement	477
Les enjeux contemporains	478
Sortir du « tout-pétrole » : diversification économique ou recomposi- tion de la rente ?	478
L'embrasement de 2026 : de la poudrière à la guerre régionale ?	479
La diplomatie du Golfe : nouveaux médiateurs d'un ordre mondial éclaté	481
La Turquie, puissance transversale entre Europe, Moyen-Orient et Afrique	482
Inscrire l'espace dans le temps long	483
De l'Empire ottoman aux États arabes (fin XIX ^e siècle-années 1940)	484
Les expériences nationalistes et socialistes (années 1940-1980)	486
Le Moyen-Orient comme zone de crise (1979-années 2010)	489
Depuis les printemps arabes : espoirs, contre-révolutions et embrase- ment (depuis 2011)	492

Comment utiliser ces dates pour borner un sujet ?	495
Structurer géographiquement l'espace	496
Un espace défini par la crise et la convoitise plus que par la géographie	496
Une région marquée par l'aridité	498
Des façades maritimes et des détroits qui organisent la circulation mondiale	498
Des peuples, des langues et des confessions qui fragmentent l'espace	499
Un « monde arabe » pluriel	500
Lire l'espace au prisme des grands champs géopolitiques	501
Les ressources	501
Populations et besoins vitaux	504
Architectures du monde globalisé	510
Dérèglements planétaires	520
Contrôle et recomposition des espaces	522
Défense, conflictualité et nouvelles formes de puissance	526
Mettre en forme les dynamiques de puissance	534
Résumé du profil de puissance et des stratégies suivies	536
 Chapitre 12 • L'Amérique latine : une émergence sous influences	539
Les enjeux contemporains	540
Le retour brutal de la contrainte américaine sur le sous-continent	540
Des bascules idéologiques cycliques qui empêchent la construction d'une puissance régionale	541
Les matières premières : le modèle extractif au prisme de la rivalité sino-américaine	542
L'écologie : un enjeu central reconnu mais structurellement subordonné	544
Le narcotrafic, ou l'antimonde comme concurrent de l'État	544
Inscrire l'espace dans le temps long	546
De l'intégration asymétrique à la constitution d'un « pré carré » américain (fin XIX ^e siècle-1945)	547
L'Amérique latine sous tutelle stratégique pendant la guerre froide ..	549
L'Amérique latine émergente et démocratique : espoir ou illusion des années 2000 ?	552

L'Amérique latine en basculement : crise du modèle et recomposition des rapports de puissance	553
Comment utiliser ces dates pour borner un sujet ?	554
Structurer géographiquement l'espace	555
Un sous-continent organisé en grands ensembles régionaux cohérents	555
Un espace humain et culturel profondément hétérogène	558
Des contrastes physiques extrêmes et une occupation humaine très inégale	558
Lire l'espace au prisme des grands champs géopolitiques	559
Les ressources	559
Populations et besoins vitaux	562
Architectures du monde globalisé	570
Dérèglements planétaires	577
Contrôle et recomposition des espaces	579
Défense, conflictualité et nouvelles formes de puissance	582
Mettre en forme les dynamiques de puissance	587
Résumé du profil de puissance et des stratégies suivies	589

Troisième partie S'ENTRAÎNER À DISSERTER

Cette troisième partie est accessible en ligne,
sur la page du site internet des Puf (www.puf.com)
consacrée à l'ouvrage

Conclusion : comment étoffer ce guide ?	595
--	------------

Ce qu'est ce guide et comment s'en servir

*La cuisine aux épices*¹ : ce nom étrange était celui d'un ouvrage de mathématiques qui avait révolutionné mon approche de celles-ci en classes préparatoires ECG (ECS, à l'époque). Il concentrait les méthodes les plus efficaces pour les exercices courants des épreuves de concours, des astuces à connaître et erreurs classiques à éviter.

Passée par les classes préparatoires à la suite desquelles j'ai intégré HEC, puis devenue moi-même professeur de géopolitique, j'ai toujours été frappée par le manque d'ouvrages réellement dédiés à la méthode de la dissertation, alors que c'est le point sur lequel achoppent la plupart des étudiants. Généralement, une courte méthode est exposée en amont d'un cours complet portant sur le programme de première et de seconde année. Il existe aussi des manuels qui sont plutôt des recueils de sujets corrigés, visant à montrer par l'exemple comment dissenter.

C'est une ambition toute différente qui anime le présent ouvrage : expliquer les ressorts qui sous-tendent les mécanismes de la dissertation. Avant de suivre les étapes d'une analyse de sujet ou de composer une introduction en cochant des cases successives (« *ai-je bien pensé aux*

1. Merlin Xavier, Leboeuf Christian, *La cuisine aux épices (classes prépas économiques et commerciales)*, Paris, Ellipses, 1998.

bornes géographiques ? »), il faut en effet comprendre comment chaque élément doit s'articuler afin de montrer au correcteur la compréhension du sujet, du cours et la capacité à les agencer. Car c'est ce qui apparaît en une dizaine de pages, et non tout ce qui est su, qui fait une note le jour du concours.

Ce manuel ne remplace donc pas un manuel de géopolitique portant sur un programme donné : il l'accompagne en dispensant un savoir plus opératoire qu'académique, en transmettant un savoir-faire au service du savoir. Plusieurs références à des sujets d'annales de classes préparatoires seront faites au cours de cet ouvrage, car c'est là que l'exercice de la dissertation de géopolitique est le plus codifié. Le but est d'aider à comprendre comment un sujet de géopolitique est pensé afin de savoir traiter celui que l'on aura, quel qu'il soit – que ce soit en classes préparatoires, dans le cadre de la spécialité HGGSP au lycée, aux concours de la fonction publique ou dans toute épreuve exigeant une réflexion organisée sur les dynamiques du monde contemporain.

Cet ouvrage est structuré en trois parties : dans la première est expliquée pas-à-pas la méthode de dissertation, adossée à l'analyse d'un sujet-exemple. La deuxième comprend, espace régional par espace régional, le socle de connaissances nécessaire pour comprendre les dynamiques géopolitiques contemporaines et les mobiliser dans une argumentation – sortes de boîtes à outils dont le fonctionnement et la bonne utilisation seront précisés. Enfin, la troisième partie – en ligne et renouvelée chaque année – comprend des sujets à analyser sur lesquels s'entraîner.

Ce manuel est pensé pour s'utiliser comme un *vade-mecum*. Bien comprise, la première partie se relit en amont d'une épreuve afin de se rafraîchir la mémoire sur les points de méthode – elle peut aussi servir de guide à l'enseignant souhaitant transmettre une méthodologie rigoureuse de la dissertation de géopolitique. La deuxième partie peut servir de trame à la réalisation de recherches complémentaires, voire de support de révisions ; pour un enseignant, elle fonctionne comme une trame de cours structurée par espace et par enjeu. La troisième partie permettra de vérifier l'acquisition d'un savoir-dissenter suffisant.

Je tiens à remercier toutes les personnes grâce auxquelles ce manuel a pu voir le jour, qui se reconnaîtront : celui qui m'en a fait le premier la suggestion, l'ensemble des relecteurs et relectrices des lignes qui vont suivre, ainsi que tous ceux qui m'ont personnellement soutenue dans ce projet.

Première partie

Comment dissenter :
ce que le correcteur
cherche à voir

Pourquoi évaluer les candidats sur une dissertation ?

La dissertation est un exercice extrêmement codifié, qui repose avant tout sur une maîtrise irréprochable de la méthode. Les étudiants ont d'ailleurs souvent l'impression que c'est celle-ci, et non leur compréhension du cours, qui détermine leur note finale. Ils n'ont pas tout à fait tort : ce n'est pas l'érudition historique ou géopolitique qui laisse espérer un 20 le jour du concours. Pour autant, suivre – même impeccablement – le formalisme de la dissertation ne suffit pas à assurer une bonne note en géopolitique. Apprendre un plan type abusivement qualifié de « parfait » puis le décliner quel que soit le sujet est une stratégie qui s'avère en pratique peu efficace car elle ne permet pas de montrer une réflexion personnelle.

En effet, l'épreuve de la dissertation valorise la maîtrise de la méthode car cet exercice est considéré – en France du moins – comme excellent pour réfléchir à un sujet puis exposer les fruits de ladite réflexion. La *forme* finale en trois parties n'est que le résultat visible de cette réflexion : c'est bien une *pensée personnelle* que le correcteur cherche à évaluer.

Un détour par la philosophie

La consécration de ce rythme ternaire provient du contexte de naissance de la dissertation : si l'exercice se répand dans les pratiques d'enseignement en France à compter du XVIII^e siècle, il ne se popularise véritablement comme mode d'évaluation qu'au XIX^e siècle¹. En 1864, la réforme du baccalauréat impulsée par Victor Duruy instaure en effet une épreuve de dissertation en philosophie. Il s'agissait déjà d'éviter le bachotage puisque l'exercice antérieur prévoyait de répondre à des questions tirées au hasard au sein d'une liste de questions recensées – que l'on pouvait donc préparer à l'avance.

Dans une certaine mesure, la dissertation de l'époque est un exercice parent de celui de la *disputatio* – exercice oral des universités médiévales au cours duquel un élève (le *respondens*) était chargé de défendre une thèse, et les autres (*opponentes*), d'y apporter les objections provenant d'autres écoles de pensée. Les deux exercices ont en commun de reposer sur la méthode dialectique ancienne telle que théorisée par Aristote, qui, à partir d'une question de type « P ou non P », cherche à méthodiquement éliminer la proposition fausse.

Pour expliciter les attendus de cette épreuve et au gré des réformes de l'enseignement de philosophie du début du XX^e siècle² sont publiés plusieurs manuels qui mettent en place la forme canonique de la dissertation. Félicien Challaye théorise ainsi en 1932 l'idée d'un plan en trois parties – symbole à ses yeux de la discussion et de la confrontation entre des thèses différentes³, forme qui sera systématisée par le célèbre ouvrage de Denis Huisman, *L'art de la dissertation*⁴, qui pose le plan en trois parties – thèse, antithèse, synthèse – comme une « clé universelle ». Il suit ce faisant ce qu'il appelle la conception hégélienne⁵ de

1. Chartier Roger, Compère Marie-Madeleine, Julia Dominique, *L'Éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1976.

2. Dont les *Instructions du 2 septembre 1925* (Anatole de Monzie) sur l'esprit et la méthode de l'enseignement philosophique.

3. Poucet Bruno, « Histoire de la dissertation de philosophie dans l'enseignement secondaire », *Côté Philo*, n° 9, 2006.

4. Huisman Denis, *L'Art de la dissertation philosophique*, Paris, SEDES, 1958.

5. Denis Huisman affirme dans *L'Art de la dissertation philosophique* (*op. cit.*, p. 8 et 42) que toute dissertation doit se construire selon le processus « thèse, antithèse, synthèse » qu'il attribue à Hegel. Cette tripartition est en réalité d'origine fichtéenne (*Doctrine de la science*, 1794) et ne correspond pas à la dialectique hégélienne.

la dialectique, qui ne cherche plus à éliminer la proposition fausse entre P et non P, mais à dépasser l'opposition dans le troisième temps de la réflexion.

Quelle application en garder en géopolitique ?

Il s'agit de composer en quatre heures une dissertation d'environ huit pages traitant le sujet proposé dans l'ensemble de ses dimensions historique, géographique et géopolitique – format que l'on retrouve, à quelques variantes près, dans la plupart des épreuves écrites de géopolitique, des classes préparatoires aux concours de la fonction publique. La méthode exposée ici est également transposable à l'épreuve de spécialité HGGSP du baccalauréat, dont la dissertation, bien que plus courte, repose sur les mêmes compétences d'analyse et d'argumentation.

L'objectif global d'évaluation est similaire à celui qui motive toute dissertation : voir si le candidat a suffisamment compris les dynamiques à l'œuvre pour pouvoir les mobiliser sur un sujet nouveau (il n'est aucunement question de répéter quelque chose qu'on aurait déjà vu) et livrer une réflexion – personnelle et non récitée – autour de ce sujet.

Pour autant, si la réflexion ternaire présente l'avantage de dépasser un mode de pensée binaire qui triomphe par ailleurs dans la sphère scientifique¹, toute histoire, *a fortiori* toute géopolitique, ne peut se réduire à un mouvement dialectique où la troisième partie viendrait synthétiser et résoudre la tension des deux premières. Notre base de travail n'est en effet pas un ensemble de concepts à confronter entre eux, mais le monde réel : le temps, la succession de faits advenus dans un ordre précis et irréversible, et l'espace, à la fois dans ses caractéristiques naturelles et humaines. Rien ne garantit dès lors que le problème posé par le sujet se prête à une telle résolution.

Dans bien des cas, le sujet posé n'a même pas de tension ou de paradoxe identifiable. Prenons par exemple : « Les matières premières dans la stratégie de puissance des États » (ESCP 2019). Un tel sujet n'est pas paradoxal. Il se contente d'être complexe et multifactoriel : le

1. En particulier depuis l'essor de l'informatique dont le langage même est binaire.

travail du candidat est alors de reconstituer *a posteriori* un rythme de réflexion ternaire afin de guider le correcteur dans cette complexité.

L'exercice de la dissertation en géopolitique peut se comprendre alors comme l'évaluation de trois qualités qui seront utiles aux candidats dans le monde du travail. Dans ce contexte, la façon de dissenter joue directement sur la perception que le correcteur a de ces qualités. Elles font donc l'objet des trois chapitres de cette partie, présentées ci-dessous par ordre d'importance (qui se reflète dans la note attribuée).

1. L'étudiant est-il capable de comprendre le problème posé ou est-il d'emblée hors sujet ?
2. Sait-il communiquer ses idées à autrui de façon efficace, c'est-à-dire à la fois organisée, fluide et nuancée ?
3. Est-il capable de retenir les points majeurs et de hiérarchiser les informations lorsqu'il étudie un sujet en profondeur ?

Chaque chapitre s'appuie sur un sujet d'annale pour illustrer concrètement les principes exposés : « La maîtrise des espaces communs (maritime, aérien, extra-atmosphérique et numérique), enjeu de puissance par les États depuis 1945 » (ESSEC 2021), que nous désignerons par la suite simplement comme « notre sujet ».

Travailler sur la base des sujets d'annales permet de montrer par l'exemple comment les sujets sont pensés pour faciliter la lecture ultérieure de rapports de jury, qui est éclairante pour progresser une fois que l'on sait quoi y chercher.

L'introduction : comprendre la question, montrer qu'on l'a comprise

Introduction

C'est en lisant une introduction, et en particulier une problématique, qu'un correcteur identifie si le sujet est compris ou non. D'ailleurs, la note finale obtenue est généralement déjà approximée par le correcteur à la fin de la lecture de ladite introduction. Il importe donc de la construire et de la rédiger, non seulement afin de bien traiter le sujet (et non un sujet proche mais légèrement différent), mais aussi de sorte à *montrer* que le sujet a été compris et traité.

Une introduction est toujours constituée de la façon suivante :

- accroche ;
- définition des termes du sujet et présentation du contexte historique et géographique de celui-ci ;
- analyse du sujet qui précise en quoi il pousse à s'interroger ;
- problématique ;
- annonce du plan choisi pour répondre à la problématique.

Si ces éléments guident la forme d'une introduction, ils ne suffisent pas à expliquer comment *construire* son introduction. Pour analyser un sujet de dissertation de géopolitique, il convient de se poser trois questions qui vont guider les différentes étapes d'analyse du sujet. Répondre à ces questions permet de gagner des points sur les éléments formels déjà mentionnés.

Question 1 (accroche) : pourquoi le sujet porte-t-il sur ce thème ?

Cette question est finalement la plus fondamentale, bien que l'étudiant ne se la pose explicitement que rarement, tout occupé qu'il est à chercher à répondre de la meilleure façon au sujet donné. Or comprendre ce qui a motivé le concepteur du sujet à donner tel thème plutôt que tel autre permet généralement, à la lumière de l'actualité récente¹, d'identifier tout à la fois la tension du sujet et la bonne façon de répondre au problème posé.

Pour simplifier, un sujet donné au concours est toujours considéré par son concepteur comme étant I) au programme et II) particulièrement intéressant.

La première condition, nécessaire mais non suffisante, permet d'identifier le pan de cours duquel il convient de tirer prioritairement ses connaissances.

Pour notre sujet, l'ensemble du programme de première année de classes préparatoires est indirectement mobilisé, mais les modules *II.1.3. Nouvelles frontières, nouveaux territoires et limites de la mondialisation* ainsi que *I.2.3. La gouvernance mondiale : crises et redéfinitions* le sont particulièrement.

1. Sachant que le programme débute en 1913, il faut ici comprendre le terme « actualité » comme se référant aux cinq dernières années environ.

Astuce

Au cours de l'analyse d'un sujet, il est utile de repenser rapidement au plan de cours des chapitres du programme mobilisés par le sujet. Cela permet d'éviter de manquer un angle d'analyse qui serait peu explicite.

La seconde condition n'est en soi pas nécessaire à l'exercice de la dissertation, mais nous intéresse particulièrement pour analyser le sujet et trouver une accroche pertinente. Un concepteur choisit souvent son sujet car il identifie une tendance dans l'actualité qui lui semble à la fois suffisamment établie pour dépasser le stade de l'événement au sens braudélien – c'est-à-dire du fait isolé et de courte durée¹ – et pouvoir être *analysée*, cependant suffisamment récente pour faire événement, soit, encore *interroger*.

Notre sujet est ainsi donné en 2021, alors que la poldérisation des archipels Spratleys débute en 2013, que les câbles sous-marins ont fait la une des journaux en 2020 avec les annonces de Google relatives aux câbles Dunant² et Grace Hopper, et que le concept du *New Space*³ est en plein essor. Autant de manifestations de l'accentuation des logiques de propriété et d'appropriation dans les espaces communs.

1. Ce sens est développé au paragraphe « En histoire : intégrer la perspective historique » (p. 72 [66]).

2. En 2020, Google déploie, en partenariat avec Orange, le câble Dunant qui relie Virginia Beach, sur la côte est des États-Unis, à Saint-Hilaire-de-Riez, en France : il marque un tournant dans l'importance prise par les GAFAM sur les réseaux de câbles sous-marins.

3. Ce terme introduit à la fin des années 2000 s'impose dans les années 2010 pour désigner les formes nouvelles de l'économie spatiale.

.....

Astuce

Comprendre pourquoi le sujet « tombe » sur ce thème est ce qui permet de fournir une bonne accroche, soit une accroche qui montre que la pertinence du sujet a été saisie. Elle n'est donc pas une anecdote autour du sujet, ni une référence trop « lourde » pour le sujet (qui en dirait trop dès la première phrase), mais plutôt un fait d'actualité qui montre l'importance prise par ce sujet dans la géopolitique contemporaine, ou encore une référence culturelle qui montre que ce sujet a – pour l'observateur attentif – toujours été important en géopolitique.

.....

Pour notre sujet, voici quelques exemples d'accroches et l'effet produit sur le correcteur :

1. Accroches à éviter

Le lieu commun :

Depuis toujours, les hommes ont cherché à conquérir de nouveaux territoires pour étendre leur influence.

La pire de toutes, puisqu'une proposition générale et intemporelle est inapte à montrer que le sujet est bien situé dans une actualité précise ou dans une configuration géopolitique contemporaine.

Le fait historique descriptif :

En juillet 1969, l'astronaute américain Neil Armstrong foule pour la première fois le sol lunaire.

Si l'événement est spectaculaire et constitue une date repère, il ne suffit pas, à lui seul, à poser une problématique contemporaine de maîtrise des espaces communs. Une telle accroche, utilisée seule, reste descriptive et n'est pertinente que si elle est immédiatement articulée à un basculement stratégique ou à une lecture géopolitique actuelle du spatial.

2. Accroches moyennes (sans être rédhibitoires)

L'actualité sur le thème mais qui manque l'enjeu du sujet :

En novembre 2020, l'Agence spatiale européenne annonce le lancement de la mission ClearSpace-1, prévue pour 2025, destinée à capturer et désorbiter un débris spatial.

Actualité bien choisie sur le thème – l’espace extra-atmosphérique est effectivement un des espaces communs concernés – mais inadaptée au sujet, car elle ne mobilise aucun rapport de puissance. En l’état, cette accroche va donner l’impression que le sujet porte sur la gestion durable des espaces communs et semble détourner l’analyse de l’enjeu central qu’est la compétition des États.

La référence trop frontale au cours :

En 1982, la convention des Nations unies sur le droit de la mer, dite convention de Montego Bay, proclame les fonds marins « patrimoine commun de l’humanité ».

La convention de Montego Bay est un texte central du programme. L’employer en accroche revient à commencer par le cœur du sujet plutôt qu’à en montrer la résurgence problématique. Si une telle accroche reste préférable à une actualité sans enjeu car elle garantit que les bons pères ont été identifiés, elle donne d’emblée un ton scolaire.

Il est souvent plus efficace d’évoquer la remise en cause actuelle de cet ordre juridique, comme dans l’exemple suivant :

Le 22 octobre 2023, les garde-côtes chinois bloquent deux navires philippins qui tentaient de ravitailler leur garnison installée sur l’épave du Sierra Madre, à proximité de Second Thomas Shoal, dans les Spratleys. Cette action, en violation de l’arbitrage rendu en 2016 sous l’égide de la Cour permanente d’arbitrage de La Haye au titre de la convention de Montego Bay, manifeste l’affirmation unilatérale de souveraineté de la Chine dans un espace maritime pourtant qualifié de commun.

Ce type d’accroche mobilise les mêmes références, mais à travers une situation conflictuelle et actuelle, ce qui en fait une meilleure porte d’entrée dans le sujet.

3. Les bonnes accroches

Le fait d’actualité révélateur de la pertinence du sujet :

Le 15 novembre 2021, la Russie procède à la destruction de son satellite Kosmos-1408 par un tir antisatellite. L’impact génère plus de 1 500 débris orbitaux, contraignant les astronautes de l’ISS à s’abriter dans les capsules d’évacuation.

Une telle accroche donne immédiatement l'impression que l'étudiant a saisi la nature stratégique du sujet : ce n'est pas l'espace en tant que tel qui intéresse ici, mais sa transformation en champ de confrontation. L'exemple est précis, daté, met en scène une puissance étatique et introduit d'emblée une tension entre usage civil et usage militaire.

« *Homère est nouveau ce matin*¹ » – les références historiques mais d'une actualité déconcertante :

« Qui tient la mer tient le commerce du monde ; qui tient le commerce tient la richesse ; qui tient la richesse du monde tient le monde lui-même. » Formulée au début de l'âge des empires par Walter Raleigh, cette maxime trouve aujourd'hui un prolongement dans la maîtrise des espaces communs du XXI^e siècle – espace extra-atmosphérique, cyberspace, fonds marins.

Une telle accroche, lorsqu'elle est possible, est pratiquement la meilleure, puisqu'elle révèle d'emblée une culture générale et une capacité de mise en perspective historique². Cela donne l'impression d'une copie structurée, qui sera capable de croiser les échelles de temps et de replacer les enjeux contemporains dans des logiques de puissance durables. D'ailleurs, c'était le choix de correction proposée par le rapport du jury de notre sujet, en utilisant une citation de Friedrich Ratzel³.

Question 2 (définitions) : pourquoi le sujet est-il formulé ainsi ?

La réponse à cette question permet de déterminer le contenu de l'introduction en ce qui concerne les termes du sujet, le contexte historique et géographique de celui-ci, et de manière générale tout ce qui

1. « ..., et rien n'est peut-être aussi vieux que le journal d'aujourd'hui », citation fameuse de Charles Péguy (Péguy Charles, « Note sur M. Bergson et la philosophie bergsonienne », *Cahiers de la Quinzaine*, 8^e cahier, 15^e série, 1914).

2. Voir le paragraphe « En histoire : intégrer la perspective historique » (p. 72 [66]).

3. Ratzel Friedrich, *Das Meer als Quelle der Völkergrösse: eine politisch-geographische Studie* [La mer, source de la grandeur des peuples], Munich/Berlin, R. Oldenbourg, 1900.

permet de poser les bornes (de toute nature) d'une analyse. C'est à ce moment que le *distinguo* doit être fait entre ce que le sujet *est* et ce qu'il *n'est pas*, afin d'éviter le hors-sujet (ou le sujet proche) et une note inférieure à la moyenne.

Plusieurs questions découlent de cette question principale.

2.a. Quel est le sujet de mon sujet ?

Il s'agit de faire une analyse pratiquement *grammaticale* du sujet. Une erreur courante consiste en effet à se jeter sur la définition connue et apprise d'un mot du sujet (dans 95 % des cas, le mot « puissance »), qui, pour éminemment géopolitique, ne se trouve être qu'un complément du nom. Une telle erreur conduit systématiquement à une dissertation à côté du sujet.

Il faut avant toute chose identifier le mot ou groupe nominal qui est le sujet grammatical du sujet donné. Ce mot devra de fait être le cœur de la dissertation – voire le début de la plupart des paragraphes.

Pour notre sujet, commencer par définir le terme *puissance* serait une erreur. En effet, *puissance* n'est ici que le terme final d'un complément du nom : c'est ce que la maîtrise vise ou révèle, non l'objet principal du sujet. Il faut d'abord s'attacher à définir ce qui fait le cœur du sujet, soit la *maîtrise des espaces communs*. Cela implique de clarifier ce que sont les espaces communs (maritime, aérien, extra-atmosphérique, numérique) – des espaces hors souveraineté étatique directe –, puis ce que recouvre ici la notion de maîtrise (contrôle, accès, régulation, appropriation...).

2.b. Quels sont les mots qui constituent le sujet ?

Un sujet de dissertation de géopolitique est toujours constitué de sorte que l'étudiant dispose – avec un peu de réflexion – des informations nécessaires pour développer sa pensée sur ledit sujet. Il faut donc identifier dans le sujet les éléments suivants.

1. Un terme qui renvoie à un espace

Ce terme (« Amérique latine », « Asie orientale », « espaces maritimes ») indique quel est le thème du sujet, et donc de quelle partie du cours seront prioritairement tirées les connaissances. C'est particulièrement le cas des sujets portant principalement sur le programme

de seconde année, puisque celui-ci est structuré par espace. Si ce terme est absent, c'est que le sujet se traite à l'échelle mondiale. Dans tous les cas, c'est sur la base de ce terme que le cadre géographique de l'analyse doit être défini.

Pour notre sujet, la présence explicite des quatre espaces concernés tient lieu de borne géographique. Il ne s'agit donc pas d'un sujet régional ou national, mais d'un sujet à l'échelle mondiale, qui porte sur des espaces – par définition ici – transétatiques ou supranationaux.

.....

Astuce 1

Il faut s'attarder sur la définition de la borne géographique *en particulier quand elle est discutable* – faut-il inclure les Caraïbes dans l'Amérique latine ? Où faire passer la frontière orientale de l'Europe ? Que recouvre exactement un sujet portant sur le Moyen-Orient ? Ces choix doivent être explicités dès l'introduction pour éviter les glissements de périmètre dans la copie.

Astuce 2

Il faut penser à définir l'espace géographique *en lien avec l'enjeu du sujet*. Il est plus pertinent de mentionner la population de l'Afrique si le sujet porte sur l'alimentation que s'il porte sur les matières premières (dans ce cas, mieux vaut évoquer la répartition des terres arables ou la dépendance industrielle). De même, tout sujet sur la France ne justifie pas de rappeler qu'elle possède la deuxième ZEE mondiale, sauf si l'espace maritime est réellement un levier d'action dans le sujet traité.

Astuce 3

Ce terme, lorsqu'il s'agit d'un pays ou d'un continent, renvoie aussi indirectement à un ou des *acteurs* de la géopolitique. Ainsi, face à un terme comme « la Chine » ou « les États-Unis », il faut toujours envisager – au brouillon, il n'est pas nécessaire de l'écrire dans la copie – ces termes comme renvoyant à la fois au territoire (et ce qu'on trouve dessus), à la population et à l'État.

.....

2. Un terme qui renvoie à un ou des acteurs

La géopolitique peut se définir comme « l'étude des rivalités de pouvoirs entre des acteurs sur un territoire ¹ ». De fait, lorsqu'on n'est pas dans le cas d'un *espace-acteur* (« la Chine » ou « l'Afrique »), le sujet mentionne souvent explicitement les acteurs qui seront au cœur du sujet. Ces termes sont le plus souvent « les États » ou « les pays », ou encore parfois « les firmes transnationales (FTN) ».

Astuce

Nombre de sujets ne mentionnent pas les firmes, les ONG ou les organisations internationales. Ce n'est pas pour autant qu'elles sont en dehors du sujet. Dès que l'espace traité est global, technique ou transétatique, ces acteurs jouent un rôle structurant qui ne doit pas être oublié. Cela inclut les firmes multinationales (notamment dans les secteurs stratégiques ou numériques), les organisations internationales interétatiques (ONU, AIEA, FMI...), certaines ONG à fort pouvoir médiatique (Greenpeace, Amnesty), ainsi que, dans certains cas, des acteurs informels ou illégaux (groupes criminels, milices, hackers).

Pour notre sujet, les États sont ainsi les seuls acteurs explicitement mentionnés, et ce sont eux qui doivent structurer l'analyse. Pour autant, tous les espaces cités sont globalement partagés, fortement techniques, et en partie privatisés ou régulés par d'autres acteurs : les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) dans l'espace numérique, les entreprises spatiales dans l'espace extra-atmosphérique ainsi que les organismes de régulation qui interviennent dans la définition des usages et dans le droit international. Dans les espaces maritimes, les ONG environnementales jouent aussi un rôle de vigilance ou d'opposition.

3. Un terme qui renvoie à une période

La période que le sujet invite à traiter n'est pas toujours évidente. Il faut distinguer plusieurs cas, qui demandent un traitement différencié :

1. Nous reprenons ici la formulation exacte des rapports de jury de la BCE, de sorte de concentrer l'analyse sur ce qu'il est attendu des candidats et non sur l'épistémologie de la matière.

- La périodisation explicite (« depuis 1945 » ou « 1951-2018 ») : il faut expliquer en introduction l'événement qui justifie le choix de la borne historique par le concepteur, et se tenir aux bornes de cette période au cours du développement.
- La périodisation par un phénomène (« la mondialisation » ou « le nucléaire ») : il faut déterminer la période au cours de laquelle le phénomène étudié a un sens, expliquer le choix de période d'étude relativement à ce phénomène dans l'introduction, puis rester dans les bornes en question par la suite. Il est cependant possible de déborder un peu de ces bornes au cours du développement, puisqu'un phénomène peut être latent un peu avant la date de début choisie.
- L'absence totale de périodisation : souvent, par défaut, c'est alors un « depuis le début du programme » qui s'applique (1913 ou le début de la seconde révolution industrielle selon l'aspect plus ou moins géopolitique ou économique du sujet). Une absence de périodisation invite toujours à une réflexion poussée sur les évolutions d'un phénomène sur le temps long et à distinguer entre ce qui a changé et ce qui semble plus durable (d'où les couples courants des termes héritages/mutations ou continuité/rupture).

.....

Astuce

Une borne chronologique explicite n'exclut pas une réflexion portant sur les tournants historiques. Même lorsque le sujet donne une date de départ précise (« depuis 1945 »), il est indispensable de réfléchir, au brouillon, aux moments d'inflexion chronologique qui jalonnent l'évolution du phénomène étudié :

- Certains jalons sont transversaux et structurent l'ensemble du programme, il faut donc toujours se demander rapidement s'ils ont un rôle dans le sujet donné : 1945 (multilatéralisme, bipolarisation, reconstruction après-guerre), les années 1980 (dérégulation, inflexion néolibérale, développement des nouvelles technologies), 1991, 2001 ou encore 2008 (crise de la mondialisation libérale).
- D'autres sont spécifiques à certains types d'enjeux : 1982 pour Montego Bay dans un sujet maritime, 1995 pour Schengen dans un sujet sur les frontières ou les mobilités, 2015 pour l'accord de Paris dans un sujet sur l'environnement, etc.

Mentionner rapidement quelques jalons dans l'introduction permet d'assurer au correcteur que l'évolution historique du phénomène a été comprise et le rassure quant au fait que la copie sera cohérente.

.....

Pour notre sujet, la borne de 1945 est explicite, mais doit être brièvement justifiée dès l'introduction. Il s'agit de montrer que c'est à partir de cette date que s'ouvre une ère nouvelle de rivalités géopolitiques structurées autour d'espaces techniques et globaux. La conquête de l'espace (Spoutnik, 1957), la formalisation du droit de la mer (Montego Bay, 1982), ou encore l'émergence d'un cyberspace connecté (Arpanet, 1969, puis explosion commerciale dans les années 1990) doivent ainsi être envisagées comme des jalons internes à la période.

On pourrait par exemple écrire en introduction afin de poser le cadre chronologique avec finesse (et éviter le « *nous étudierons ce sujet à partir de 1945* ») :

C'est dans le monde d'après 1945, structuré par la logique des blocs et caractérisé par un essor technologique et l'intensification des interdépendances, que ces espaces ont progressivement cessé d'être des « communs » pour devenir des terrains disputés de la puissance étatique – jusqu'à faire l'objet de tentatives de formalisation juridique, comme en témoigne la codification du droit de la mer dans les années 1980.

4. Un terme très classique de la géopolitique...

Les sujets de dissertation comportent généralement un terme qui renvoie à un *champ d'étude* de la géopolitique, et en particulier dans les sujets qui demandent un traitement à l'échelle mondiale. Il peut alors s'agir d'un mot issu du vocabulaire des relations internationales (« nation »), de la géographie (« frontières »), de l'économie (« développement »), de la géopolitique (« puissance ») ou encore d'un concept hybride (« mondialisation »).

La liste de ces termes n'est pas infinie : il est judicieux de se constituer un lexique de définitions pour ces vocables récurrents de la géopolitique et d'apprendre celles-ci. En effet, ce moment de l'introduction est celui où il est possible de démontrer la précision des connaissances : en clair, une mauvaise définition d'un terme pourtant classique de la géopolitique conduit inmanquablement le correcteur à considérer l'étudiant comme dilettante.

C'est, de plus, autour de ces termes que sont attendues les fameuses « références académiques » qui inquiètent souvent les étudiants. S'il ne s'agit pas dans une copie d'avoir un nom d'auteur par sous-partie, on attend d'un étudiant de connaître le travail de Michel Foucher autour des frontières, de Sylvie Brunel autour de l'alimentation, de Zaki Laïdi sur la puissance normative, etc.

.....

Astuce 1

Il faut se demander pourquoi ce terme et non un autre de sens proche est utilisé. En effet, au-delà des définitions, il est souvent plus simple de bien cerner le sujet en identifiant *ce qu'il n'est pas*. Le rayonnement et l'attractivité ne renvoient pas à la même chose (l'un projette, l'autre attire), une fragilité et une vulnérabilité non plus, la paix et la coopération sont distinctes, etc.

Astuce 2

Il convient d'ajouter des adjectifs afin de qualifier le terme du sujet. Au brouillon, on regardera par exemple si la « puissance » chinoise est « économique », « militaire », ou même « verte ». Une dissertation sur les frontières sera mieux structurée si l'étudiant a pris le temps de distinguer les frontières « étanches » de celles qui sont « poreuses » ou de s'interroger sur les frontières « numériques ».

Astuce 3

Il faut identifier ce que le terme implique sans le dire. Un terme classique en cache souvent d'autres, qu'il faut faire émerger pour analyser finement le sujet. Par exemple, un sujet sur la puissance suppose d'aborder à la fois les attributs sur lesquels elle repose (capacité économique, militaire, démographique...) et les formes de son exercice (influence, domination, résultats concrets). Un sujet sur les frontières appelle nécessairement une réflexion sur la souveraineté, car une frontière matérialise toujours une distinction entre deux autorités politiques. Enfin, un sujet sur la mondialisation engage souvent des questions de flux, donc de réseaux, de circulation ou d'infrastructures, même si ces termes ne figurent pas dans l'intitulé.

.....

Pour notre sujet, on retrouve deux termes classiques du vocabulaire géopolitique : « espace », ici décliné sous la forme d'« espaces communs », et « puissance ». Le premier terme relève du champ géographique : un sujet qui mobilise le terme « espace » implique de le

différencier du terme de « territoire » (notamment pour savoir s'il s'y applique une *souveraineté* ou un *contrôle*). Le qualificatif « commun » désigne ici des espaces par nature transnationaux, que nul État ne peut s'approprier pleinement.

Le second terme, « puissance », est un classique de la géopolitique (comme capacité d'un acteur à imposer sa volonté aux autres ou à les empêcher d'imposer la leur). Dans ce sujet, il faut adjoindre à la puissance plusieurs adjectifs : en lien avec les espaces communs, la puissance peut être militaire (maîtrise stratégique des cieux, des mers ou du spatial), économique (accès aux câbles, aux routes commerciales maritimes, aux orbites), technologique (positionnement dans les infrastructures numériques, satellites, drones, etc.), ou encore normative, lorsque certains États parviennent à imposer leurs règles dans des espaces *a priori* sans souveraineté.

5. ... souvent adjoint d'un terme issu du vocabulaire courant

Ce terme, qui n'est pas géopolitique à proprement parler, est souvent celui qui pose le plus de difficultés aux étudiants. Pourtant employé régulièrement (comme « enjeu » ou « contrôle »), il peut être difficile à définir de façon formelle pour mener une analyse. Parfois, les sujets mobilisent même des termes métaphoriques ou issus de la culture générale, qui désorientent (« utopie » ou « colosse aux pieds d'argile »). Cependant, la compréhension de ce terme est majeure : elle conditionne la compréhension de *l'angle d'approche* du sujet, soit de la façon dont le concepteur souhaite que soit analysé le terme classique de la géopolitique vu ci-dessus.

Le sujet tombé en 2019, « La politique commerciale, vecteur de la puissance américaine ? », est un bon exemple de cette dynamique : le terme « vecteur » n'est pas géopolitique en soi, mais il oriente entièrement la manière de traiter le sujet. Le confondre avec « facteur » ou « expression » conduit à un contre-sens puisqu'un facteur désigne une cause parmi d'autres, quand un vecteur implique une fonction de transmission ou d'amplification. Ce sujet invite à montrer comment la politique commerciale permet aux États-Unis de *projeter* ou de *diffuser* leur puissance à l'extérieur, non simplement comment elle y *contribue*. De même, il ne s'agit pas de montrer que cette politique *exprime* la puissance américaine, mais bien qu'elle la *véhicule*, notamment à travers l'imposition de normes, de sanctions extraterritoriales ou d'accords déséquilibrés.

.....

Astuce

Ce n'est pas parce que les termes issus du vocabulaire courant sont imprévisibles qu'on ne peut pas s'y préparer. La géopolitique étudie les rapports de pouvoir entre acteurs sur un territoire : ces expressions relèvent souvent de trois grands registres. D'abord, le vocabulaire *relationnel*, du plus coopératif au plus conflictuel (partenaires, rivaux, concurrents, tensions, conflits). Ensuite, celui de l'*analyse temporelle* (héritage, rupture, mutation, transition). Enfin, un lexique issu de l'analyse des *systèmes*, souvent emprunté à la mécanique : levier, moteur, vecteur, frein, facteur, ressort. Les intégrer dans un lexique personnel permet de mieux comprendre l'angle du sujet et d'éviter les contre-sens les plus fréquents.

.....

Pour notre sujet, deux termes issus du vocabulaire courant structurent l'angle d'analyse : *maîtrise* et *enjeu*. La *maîtrise* désigne en général la capacité à contrôler, orienter ou limiter un phénomène, un espace ou un processus. Appliquée ici aux espaces communs, elle renvoie à la faculté d'en organiser l'usage, de sécuriser leur accès, d'y intervenir ou d'y faire respecter certaines règles, sans en revendiquer la souveraineté. Un *enjeu*, au sens général, désigne ce que l'on peut gagner ou perdre dans une situation donnée. Parler ici d'un *enjeu de puissance* signifie que cette maîtrise conditionne ou révèle des rapports de force : elle devient un levier permettant aux États d'affirmer, d'étendre ou de préserver leur puissance – militaire, économique, technologique ou normative – dans des espaces par nature disputés.

2.c. Que veut dire le sujet formulé ainsi ?

C'est seulement à ce stade que l'on peut faire l'analyse du sujet complet, chacun des termes analysés ayant permis de *circonscrire l'analyse* aux plans sémantique, chronologique et géographique (de qui et de quoi va-t-on parler, où, et à quelle période ?).

Il s'agit donc de trouver *l'idée-clé véhiculée par le sujet*, idée même qui est susceptible de poser un problème, et donc de justifier qu'on en fasse un sujet de concours. Comprendre le sujet passe à ce stade par l'étude des relations entre les termes du sujet analysés.

.....

Astuce

Les mots de liaison révèlent indirectement les intentions du concepteur du sujet, puisqu'ils permettent d'identifier la *nature du lien logique* attendu :

- *et* : bien que vague, ce terme interdit de séparer les deux notions et invite à identifier la nature du lien : coopération (*avec*), opposition (*contre*), dépendance (*sans* est impossible), causalité (*donc*).
 - *entre* : suppose soit un état intermédiaire, soit un choix à faire dans un cadre limité. Contrairement au *et*, on pourra davantage séparer les deux termes.
 - *ou* : introduit une alternative apparente : il faut alors interroger si elle est exclusive (l'un exclut l'autre) ou inclusive (les deux peuvent coexister selon les contextes).
 - *face à* : au départ « être devant », « tourné vers », mais aussi « à cause de » (*faire face à*). Cela évoque à la fois la présence et la confrontation : il faudra décider si l'on analyse la réaction, la résistance, l'adaptation, la transformation...
 - *source* : deux sens possibles, « à la source de » (être la cause ou l'origine de quelque chose) et « être source de » (produire quelque chose).
 - *deux-points* (« : ») : établissent une relation logique entre un thème (avant) et un propos (après). Cela signifie que A est en relation avec B, mais sans préciser la nature exacte de cette relation.
 - *virgule* : en apposition, elle indique au contraire que A = B, c'est-à-dire que l'apposition désigne la même réalité que le nom auquel elle se rapporte (souvent remplaçable par « est/est-elle »).
 - *dans/en* : *dans* indique l'inclusion dans un espace fermé (*dans l'UE*), *en* sert plutôt à situer dans un contexte large (*en Europe*).
 - *à l'épreuve de* : signifie à la fois « test pour éprouver la résistance » et « résistant à ».
-

Pour notre sujet, la virgule marque une apposition : « la maîtrise des espaces communs » = « enjeu de puissance par les États depuis 1945 ». Le sujet ne demande donc pas d'examiner si cette maîtrise pourrait constituer un enjeu de puissance, ni d'en mesurer l'importance relative : il pose d'emblée qu'elle en est un, et que cette relation est centrale dans l'analyse.

Question 3 (problématique) : quel est le problème posé par ce sujet ?

Au terme de ce travail d'analyse et maintenant que toutes les implications du sujet ont été mises en lumière, il faut trouver la problématique qui structurera la dissertation. Si cette problématique peut provenir d'un paradoxe, ce n'est pas systématique. Dans tous les cas, il faut en revanche qu'une problématique *traite* le sujet, et non qu'elle se contente d'en *parler*. Elle doit appuyer sur *ce qui fait mal*, ce qui dérange (donc être assez précise), mais aussi être suffisamment large, car une problématique trop restreinte risque de conduire à un traitement parcellaire du sujet.

Un paradoxe est étymologiquement ce qui est *para-doxa*, c'est-à-dire en marge de l'opinion commune. Dans un sujet, il y a un paradoxe s'il est possible d'identifier un décalage entre une perception et une réalité, entre deux processus antagonistes qui ont pourtant lieu en même temps, ou un processus qui a évolué de façon inattendue. Si le sujet comporte un paradoxe, il est possible de formuler le problème posé par le sujet de façon assez simple : « pourquoi “...” alors que “...” ? » ou « comment expliquer “...” alors que “...” ? ». Dans une introduction, il faut expliciter ce paradoxe puis s'en servir comme point de départ de la problématique. La réponse à cette problématique se fera sous la forme d'un plan.

.....

Astuce

Il arrive que le sujet ne pose pas en tant que tel de problème, si ce n'est qu'il est vaste, multifactoriel et complexe. C'est alors la capacité à trouver une même question qui permette de traiter *l'ensemble des aspects du sujet* qui est valorisée. En pratique, cela implique, une fois l'analyse des termes du sujet achevée, de réfléchir d'abord aux enjeux du sujet, de construire un plan ¹ qui permette de traiter l'ensemble de ces enjeux, puis de réfléchir à une problématique qui convienne à ce plan (un « comment » ou un « quel est le rôle » ou « comment a évolué... » peuvent souvent convenir).

.....

1. Voir le paragraphe « Comment choisir son plan en fonction du sujet ? » (p. 49 [36]).

Pour notre sujet, le paradoxe est flagrant : ces espaces ont précisément été qualifiés de « communs » parce qu'ils échappent à toute souveraineté nationale classique, qu'ils relèvent du libre accès ou de la non-appropriation. Or, depuis 1945, ils sont devenus des terrains de compétition, d'affirmation ou même d'affrontement entre puissances, au point que le sujet de la dissertation pose une relation d'*équivalence* entre la maîtrise de ces espaces et une puissance accrue pour les États.

Comment expliquer que des espaces réputés partagés soient en pratique des leviers essentiels de la puissance étatique ? Comment les États parviennent-ils à s'y affirmer sans en revendiquer la souveraineté ? Cette maîtrise, présentée comme un enjeu stratégique, est-elle encore possible à l'heure d'une complexification des rivalités et d'une diversification des acteurs ?

Ce sont autant de questions qui découlent de ce paradoxe.

Il n'existe ainsi pas une seule bonne problématique, ni même un seul type de bonne problématique pour ce sujet. Pour autant, toutes les bonnes problématiques ont en commun de centrer leur interrogation sur le paradoxe suivant : des espaces définis comme juridiquement inappropriables – donc *a priori* extérieurs aux logiques classiques de souveraineté – sont pourtant devenus des vecteurs décisifs de la puissance étatique.

En revanche, certaines erreurs sont fréquentes dans la formulation de problématiques : sans relever du hors-sujet, elles restent pénalisantes car elles orientent la copie vers un traitement incomplet, déséquilibré ou peu problématisé.

Pour notre sujet, voici quelques exemples de problématiques à éviter :

- La reformulation interrogative sans analyse :

La maîtrise des espaces communs est-elle un enjeu de puissance pour les États depuis 1945 ?

Cette problématique n'en est pas une : elle reprend la formulation du sujet à peine modifiée, sans produire de tension ni poser de problème. Même si une analyse correcte du sujet a été menée dans les lignes précédentes, cette absence d'effort de reformulation revient à dire au correcteur : « J'ai compris les mots, mais je n'ai pas vu ce qu'il fallait en faire. »

- La problématique trop vague :

Les espaces communs sont-ils devenus des enjeux géopolitiques pour les États depuis 1945 ?

Ce type de problématique ne peut pas être qualifié de hors-sujet à proprement parler : elle mobilise bien les termes de l'intitulé, sans les reproduire exactement, et peut donner lieu à un traitement correct en apparence. Pour autant, elle relève pratiquement du truisme : il est évident que les espaces communs sont devenus des enjeux géopolitiques, comme l'indique n'importe quelle actualité sur la mer de Chine ou le cyberspace. Une bonne problématique doit au contraire faire apparaître une tension ou une difficulté intellectuelle, ce qu'une formulation trop consensuelle ne permet pas.

- Le centrage de la problématique sur un terme qui n'est pas le cœur du sujet :

En quoi les espaces communs sont-ils devenus un atout stratégique dans la quête de puissance des États ?

Cette problématique n'est pas véritablement hors sujet, mais en réduit le champ. Plus grave pour le correcteur, elle révèle une incompréhension de ce qui fait l'intérêt du sujet : au lieu d'interroger comment les États maîtrisent des espaces qui leur échappent juridiquement, elle s'attarde sur la raison pour laquelle ces espaces sont utiles. Elle étudie donc un effet (les espaces comme instruments de puissance) au lieu du processus (la construction par les États d'une maîtrise partielle ou contestée).

- La problématique trop restreinte (car souvent déplacée sur un terrain normatif) :

La maîtrise des espaces communs peut-elle faire l'objet d'une gouvernance internationale efficace ?

À la suite de l'introduction, il arrive que le candidat se concentre sur l'avenir souhaitable de la situation géopolitique analysée, ce qui conduit à des problématiques qui déplacent le sujet sur des enjeux de régulation, de gouvernance, voire de justice. Si ces questions ne sont pas sans intérêt, elles ne peuvent être qu'un angle de traitement partiel, dans une sous-partie ou en ouverture.

- La problématique qui manque d'enjeu géopolitique :

Comment les États cherchent-ils à contrôler les espaces communs depuis 1945 ?

Cette problématique identifie bien la dynamique d'action des États et propose une entrée cohérente avec les termes du sujet. Pour autant, elle ne formule aucun enjeu stratégique, ni aucune tension : elle décrit

le processus au lieu de l'interroger. Le danger est ici d'obtenir un plan qui expose des formes de contrôle des espaces communs sans articuler ces éléments à une logique de compétition, d'exclusion, de rivalité ou de puissance – qui sont pourtant au cœur de la matière.

Conclusion

Ce chapitre a fourni les clés pour décortiquer n'importe quel sujet et rédiger une introduction parfaitement structurée. L'introduction corrigée proposée ci-dessous pour notre sujet pilote devrait ainsi être parfaitement comprise. Les alinéas importent car ils permettent de séparer visuellement les grandes étapes de l'introduction. Ces alinéas ne sont pas des sauts de ligne, ces derniers servant à séparer visuellement l'introduction du développement de la dissertation.

Le 15 novembre 2021, la destruction d'un de ses satellites par la Russie génère une quantité de débris orbitaux telle que les astronautes de l'ISS sont contraints de s'abriter dans des capsules d'évacuation, ce qui montre les difficultés posées par l'exercice par un État d'une de ses prérogatives lorsqu'elle se fait au sein de l'espace extra-atmosphérique. [Accroche]

En effet, comme les autres espaces communs – mers, airs et cyberspace –, cet espace échappe aux formes classiques de souveraineté, tout en étant devenu un terrain d'action et parfois de confrontation entre puissances. Maîtriser ces espaces, c'est-à-dire pouvoir y garantir l'accès, y imposer des normes ou y sécuriser les flux [*Définitions de la maîtrise des espaces*], est devenu stratégique à partir du moment où la fin de la Seconde Guerre mondiale signe le début d'une ère de compétition technologique et militaire globalisée [*Borne chronologique*]. La conquête de l'espace comme la formalisation progressive du droit de la mer (avec la convention de Montego Bay en 1982) témoignent en ce sens d'un objectif croissant d'organiser ou de s'appropriier ces zones autrefois considérées comme « libres ». Depuis les années 1990, l'ouverture commerciale du cyberspace, la multiplication des satellites et les tensions autour des ressources sous-marines ont accentué l'ampleur prise par ces

espaces dans les logiques de compétition interétatique [*Jalons chronologiques et bornes géographiques*¹] : dans un monde interdépendant, nul État ne peut désormais prétendre imposer sa volonté aux autres (pour reprendre la définition aronienne² de la puissance) sans affirmer une forme de présence ou d'influence au sein de ces espaces partagés [*Définition de l'enjeu de puissance*]. Si les États restent les principaux architectes de cette maîtrise, ils doivent de plus aujourd'hui composer avec d'autres acteurs – entreprises du numérique, agences spatiales privées (du *New Space*), instances de régulation – dont les capacités techniques ou normatives peuvent infléchir les rapports de force [*Acteurs*]. Pour autant, ces espaces communs ont longtemps été pensés comme des zones d'ouverture et de coopération, précisément parce qu'aucun État ne pouvait s'en arroger la souveraineté [*Paradoxe*].

Comment comprendre alors que des espaces définis comme inappropriables soient devenus indispensables à l'affirmation de la puissance étatique ? [*Problématique*]

Du fait du rôle croissant des espaces communs dans les dynamiques de puissance depuis 1945 (I), les États ont mis en place des stratégies afin d'en organiser l'accès et l'usage à leur bénéfice (II). Les ambitions de maîtrise de ces espaces accentuent alors les rivalités entre acteurs étatiques et privés, générant des menaces collectives dans ces espaces partagés (III) [*Annonce de plan*³].

1. Il est tout à fait possible de définir un terme, puis une borne, puis un autre terme si cela est plus fluide et évite les tournures très scolaires de type « nous étudierons ce sujet à partir de... ».

2. « J'appelle puissance sur la scène internationale la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté à d'autres unités. » Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.

3. Le choix de ce plan est explicité au paragraphe « Comment structurer sa pensée en trois parties ? » (p. 48 [36]).

.....

À retenir

Les étapes essentielles de l'analyse d'un sujet

1. Lire attentivement le sujet, plusieurs fois : il faut d'abord le comprendre dans sa globalité, sans se précipiter sur un mot clé.
 2. Identifier le cœur du sujet, c'est-à-dire le groupe nominal principal.
 3. Analyser chaque terme du sujet : définir précisément les mots issus du vocabulaire géopolitique (avec références académiques quand il y en a), définir également les termes plus courants qui structurent l'angle d'analyse et rechercher les concepts sous-jacents implicites.
 4. Délimiter le cadre du sujet : chronologique (borne explicite ou implicite liée à un phénomène), géographique (État, région, monde, espace transétatique...) et au plan des acteurs (distinguer ceux explicitement mentionnés dans le sujet comme les États de ceux qu'il faudra mobiliser de manière autonome pour enrichir l'analyse comme les organisations internationales ou groupes terroristes).
 5. Étudier les liens logiques entre les termes du sujet (mot de liaison, ponctuation).
 6. Repérer un éventuel paradoxe ou une tension dans le sujet (s'il y en a) et s'en servir pour faire émerger une problématique pertinente.
 7. Rédiger l'introduction en cinq temps : accroche, définition précise des termes et du cadre (historique, géographique, des acteurs en présence), mise en évidence du paradoxe ou de la tension du sujet, problématique et annonce de plan.
-